



panoramag

le magazine de votre commune



mars / avril / mai 2015

3

P OUZ AUGES



Retour en Images



E d i t o



LE VIVRE ENSEMBLE

En même temps que nous constatons une société très individualiste, que nous déplorons le consumérisme, force est de constater que les citoyens dans leur ensemble et à Pouzauges souhaitent le « Mieux vivre ensemble ».

Les événements de janvier qui ont été à l'origine d'un rassemblement de 2 000 personnes à Pouzauges montrent bien que les citoyens sont capables de se mobiliser pour défendre les valeurs fondamentales, mais aussi de reconstruire ce mieux vivre ensemble dans une république laïque et un monde de paix respectueux de toutes et de tous.

C'est sur cette volonté que nous nous appuyons pour mettre en place dans notre commune des ateliers citoyens auxquels certains d'entre vous participent déjà. Ce sont des espaces de paroles, d'échanges, de débats pour tous ceux qui souhaitent réfléchir et s'investir pour apporter leur pierre à l'édifice pour le mieux vivre ensemble.

Le printemps va être pour tous les Pouzaugeais l'occasion de s'investir pour Pouzauges à travers de nombreux ateliers d'expression participatifs ouverts à tous et qui feront une large place à l'homme : les jardin arts, l'art au jardin, l'art du jardin, pilotés par des artistes enthousiastes, des professionnels et des associations locales. C'est l'objet de notre dossier. Vous pourrez au cours de ces ateliers, vous, habitants de Pouzauges, inscrire votre marque dans divers points de la ville.

L'art du jardin étant pour beaucoup non seulement du loisir mais un savoir-faire, nous mettrons en place, en lien avec les services de la ville et le CPIE, des bacs potagers aux Ournaïs avec des temps de médiation/formation autour des techniques éco-responsables.

C'est dans le même esprit de valoriser pour les Pouzaugeais un lieu estival de rencontres, un lieu de détente pour tous, que nous réaménageons la plage du lac de l'Espérance ; elle offrira la baignade en toute sécurité dans une eau de qualité excellente et régulièrement analysée par l'Agence Régionale de Santé.

Ces initiatives, menées de pair avec les citoyens, participent également à l'attractivité de Pouzauges pour laquelle d'autres projets sont en cours.

Les travaux qui commencent rue de l'Aubépin vont être source de nuisances pendant quelques temps mais ils sont nécessaires à la fois pour les habitants du quartier et pour maintenir un cadre de vie agréable dans ce secteur pittoresque du Château.

De même, les aides proposées à la rénovation des façades ont été étendues et se veulent un encouragement à l'amélioration de l'habitat en centre-ville notamment.

L'attractivité de Pouzauges passe encore par sa capacité à recevoir de nouvelles entreprises. L'extension de la zone artisanale du Fief Roland est en cours pour recevoir sur 1,2 hectare de nouveaux ateliers. Une zone sur laquelle la vigilance citoyenne s'est exercée avec les acteurs en charge du projet pour éviter la pollution visuelle et sécuriser les accès.

Valoriser la qualité environnementale et patrimoniale de Pouzauges, faire participer les habitants, créer du lien social, sensibiliser à la diversité culturelle, dynamiser la vie locale, favoriser l'activité économique et étoffer l'offre touristique sont au cœur de notre action. Vous pourrez en juger à la lecture de ce nouveau numéro de Panoramag.

Michelle Devanne
Maire de Pouzauges

Sommaire

Page 2	Retour en images
Page 3	Edito
Pages 4-5-6-7	Dossier du mois « Jardin'Arts »
Pages 8-9	Vie municipale
Page 10	Développement économique
Pages 11-12	Social et solidarité
Pages 13-14	Urbanisme
Page 15	Enfance, éducation, jeunesse
Pages 16-17-18	Patrimoine et environnement
Page 19	Vie Sportive
Page 20	Culture et animations
Page 21	Vie associative
Pages 22-23	Infos pratiques
Page 24	Les rendez-vous

Trimestriel de la ville de Pouzauges
Mairie CS 21247 85702 Pouzauges Cédex
Tél. 02 51 57 01 37 - www.pouzauges.com
Directrice de publication : Michelle Devanne
Imprimé sur papier certifié PEFC
Conception et réalisation
Imprimerie Liaigre - Pouzauges - 02 51 57 10 93

Dossier du mois

JARDIN'ARTS : L'ART AU JARDIN, L'ART DU JARDIN.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

Né du croisement d'un constat, le fait que Pouzauges bénéficie d'un cadre environnemental privilégié, et d'une volonté politique d'étoffer l'offre culturelle et touristique, le projet Jardin'Arts se veut avant tout participatif et convivial. C'est donc dans cet esprit que la municipalité a constitué, en juillet dernier, un comité de pilotage composé d'élus et d'habitants (acteurs associatifs, artistes locaux amateurs et professionnels...) en charge de l'élaboration et du suivi du projet.

Ce comité a défini les objectifs suivants :

- valoriser la qualité environnementale et patrimoniale de Pouzauges (ses espaces protégés, son bâti, ses monuments historiques...),
- mettre en avant les initiatives locales (associatives, individuelles...),
- favoriser la réappropriation des espaces publics et la participation des habitants,
- renforcer la convivialité, le lien social,
- sensibiliser à la diversité culturelle,
- dynamiser la vie locale, étoffer l'offre touristique.



Valoriser l'existant, l'un des principaux objectifs de ce projet, cela concerne bien évidemment les richesses environnementales, patrimoniales et historiques du territoire mais aussi culturelles et donc humaines. Dans cette volonté, il apparaissait fondamental de mettre en avant les savoir-faire locaux, qu'il s'agisse d'initiatives individuelles ou collectives, de pratiques amateurs ou professionnelles, c'est pourquoi l'ensemble des partenaires de cette première édition est avant tout constitué d'acteurs du territoire.

Petit tour de présentation des principaux intervenants :

MYRIAM ROUX, plasticienne du végétal, La Chaize le Vicomte (85)

« Ma sensibilité artistique puise son essence à l'origine. Une approche permanente de nos racines, bien au-delà de l'inventaire, me permet d'en retenir l'essence, de me l'approprier, puis d'en redonner toute sa subtilité à travers le filtre de ma sensibilité en créant des œuvres originales, tableaux, sculptures et tressage in situ... »

ASSOCIATION ARTS-MÉTISS, Saint Mesmin (85)

« Arts-métiss trace le sillon de la culture populaire de proximité dans le Pays de Pouzauges. Les emblavures ont pris diverses formes au fil des ans : cours de rock, atelier sculpture, atelier d'écriture, atelier cinéma, troupe de théâtre « Les galipettes », atelier « Les diseuses »... »

DOMINIQUE COUSSEAU, sculpteur, Saint Martin des Noyers (85)

« Travail de la nature, du temps, de l'homme. Une passion, la sculpture... Entre l'arbre et l'homme, une mise en forme, une mise en couleur parfois, pour dire et donner à voir la vie. Un travail de plasticien dans un espace végétalisé de 7 hectares et structuré comme une œuvre en devenir. Mais aussi transposer, transcrire, reproduire dans le bronze... »

ANDRÉ MICHEL VION, tourneur sur bois, Pouzauges (85)

« Le bois, matière noble qui ne demande qu'à perdurer. Une des façons de le travailler : le tournage sur bois. Dans ce travail particulier, le bois peut prendre des formes très diverses, accentuées par la texture, la sculpture, les couleurs, et c'est dans ce domaine que je trouve énormément de possibilités, je mets à profit mes connaissances afin de mettre en valeur certaines essences et voire modifier leurs aspects jusqu'à créer le doute dans les esprits ! Le domaine de la photo, mon autre passion, prend beaucoup de place. La macro et le paysage restent mes sujets préférés. »

CLAUDE GUILBAUD, sculpteur, Pouzauges (85)

« Très jeune, j'ai commencé le travail du bois par la marqueterie. Ensuite je me suis initié à la sculpture, bas-relief, puis statuaire. Par la suite, j'ai rencontré le maître des Antanas Mancy, ce sculpteur de renom m'a donné l'envie de me personnaliser, de laisser libre cours aux mouvements créatifs. »

Le C.P.I.E. SÈVRE ET BOCAGE, MAISON DE LA VIE RURALE, La Flocellière (85)

« Forte de sa volonté de mettre en valeur l'environnement principalement, mais également, la culture et le patrimoine rural, le C.P.I.E. se donne pour mission de sensibiliser et d'accompagner l'ensemble des acteurs dans la prise en compte et l'intégration des enjeux du développement durable à l'échelle locale. »

THÉÂTRE DE LA FOLIE, Pouzauges (85)

« La passion du théâtre anime la troupe de la Folie Comédie, danse, chant, musique : autant de plaisirs partagés pour que le spectacle continue, la Troupe de la Folie aime faire partager sa passion du théâtre. Elle s'est ouverte aux jeunes collégiens en créant deux ateliers d'expression et compte aujourd'hui 31 licenciés (6 adultes et 25 enfants). »

L'ŒUF AU RIZ, Pouzauges (85)

« L'Œuf au Riz s'est lancée dernièrement dans une nouvelle aventure, avec « *Il était autre fois* ». Ceci, après avoir revisité un classique, « *Le malade imaginaire* », de Molière, et une adaptation de « *Knock* », de Jules Romain, en commedia dell'arte. Partant d'une envie d'explorer les contes, petit à petit, les comédiennes ont construit leur projet. »

DINERO (alias Dinë et Mose), Les Herbiers (85)

« Il découvre le graffiti au début des années 90. Influencé par les styles français et allemand, il participe à plusieurs « expéditions » en tant que jeune writer, sur des murs de terrains vagues ou dans des usines désaffectées. Peu intéressé par l'aspect « vandale » du graffiti, il fait ses armes en solitaire en déclinant son pseudo sur plusieurs supports dans un but plus créatif et récréatif qu'une simple conquête de l'espace urbain. »



DES ANIMATIONS ÉCHELONNÉES SUR SIX MOIS

La démarche ayant pour but d'allier l'environnement, la culture, le lien social et le tourisme, il était primordial d'inscrire les animations dans la durée, de manière, d'une part, à pouvoir faire corps avec la nature en suivant l'évolution des installations artistiques au gré des saisons mais aussi de pouvoir toucher les publics les plus variés (jeunes, moins jeunes, habitants, visiteurs...) en proposant des animations diversifiées, à différents moments de l'année et dans différents lieux.

AVRIL : MISE EN ROUTE DU PROJET

Du 20 au 25 avril 2015, chaque jour, différents ateliers de création vous seront proposés. Ces ateliers, encadrés par des artistes amateurs et professionnels du territoire, ont pour volonté d'amener les participants à s'approprier la démarche, se rencontrer et s'initier à des techniques aussi variées que le tressage végétal, la soudure, la sculpture, la peinture, l'écriture... et bien d'autres encore.

Les œuvres réalisées seront installées sur l'espace public, tant dans les lieux emblématiques de l'histoire et du patrimoine local (Vieux-Château, église Notre-Dame du Vieux Pouzauges, Bois de la Folie...) qu'au détour d'une rue moins passante ou au cœur d'un jardin potager particulier, l'un des objectifs étant, également, d'amener chacun de nous à renouveler notre regard sur la commune dans laquelle nous vivons.

Le lieu central d'occupation artistique sera le 24 place de l'église, maison en plein cœur de ville, qui bénéficie d'un jardin particulièrement attrayant ; c'est donc ici que nous nous retrouverons pour la plupart des ateliers.

JARDIN'ARTS (suite)

SEMAINE RÉ-CRÉATIVE DU 20 AU 24 AVRIL

LUNDI 20 AVRIL 14H30	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Un brin d'humanité» : Installation en insertion paysagère d'une œuvre naturelle, collaborative et évolutive. <i>(Enfants et adultes, lac de l'Espérance)</i>
	Atelier «Le jardin de la bidouille» : Réalisation de moulins à vent et autres bricolages amusants. <i>(Enfants, 24 place de l'église)</i>
MARDI 21 AVRIL 10H	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Ecris-moi un jardin» : Jeux de mots et atelier d'écriture ludique... <i>(10/15 ans, bibliothèque le Colombier)</i>
MARDI 21 AVRIL 14H30	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Poses ta pierre et chemines» : Élaboration collective de cairns, pierres traditionnellement élevées en monticule pour marquer un passage, un lieu particulier. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Echo des modillons» : À partir d'argile, initiation à la sculpture avec les mains comme seul outil. Modelage de visages librement inspirés des modillons de l'Eglise Saint Jacques. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Levée d'humanité» : Initiation à la sculpture par assemblage et réalisation de masques en châtaignier. <i>(À partir de 16 ans, 24 place de l'église)</i>
MERCREDI 22 AVRIL 10H	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Écris-moi un jardin» : Jeux de mots et atelier d'écriture ludique. <i>(10/15 ans, bibliothèque le Colombier)</i>
MERCREDI 22 AVRIL 14H30	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Le métal émoi» : À partir de métal, facile à façonner, les participants seront initiés à la sculpture par assemblage. <i>(Ados et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Levée d'humanité» : Initiation à la sculpture par assemblage et réalisation de masques en châtaignier. <i>(À partir de 16 ans, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Le jardin de la bidouille» : Réalisation de moulins à vent et autres bricolages amusants. <i>(Enfants, 24 place de l'église)</i>
JEUDI 23 AVRIL 10H	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Ecris-moi un jardin» : Jeux de mots et atelier d'écriture ludique. <i>(10/15 ans, bibliothèque le Colombier)</i>
JEUDI 23 AVRIL 14H30	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Echo des modillons» : A partir d'argile, initiation à la sculpture avec les mains comme seul outil. Modelage de visages librement inspirés des modillons de l'Eglise Saint Jacques. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Levée d'humanité» : Initiation à la sculpture par assemblage et réalisation de masques en châtaignier. <i>(À partir de 16 ans, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Le jardin de la bidouille» : Chaque enfant peut apporter un pot...venir le décorer dans l'atelier de la bidouille, et repartir avec une jolie plante dedans ! <i>(Enfants, 24 place de l'église)</i>
VENDREDI 24 AVRIL 10H	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Ecris-moi un jardin» : Jeux de mots et atelier d'écriture ludique... <i>(10/15 ans, bibliothèque le Colombier)</i>
VENDREDI 24 AVRIL 14H30	Atelier «Les modillons de jardin» : Initiation au tressage végétal. <i>(Enfants et adultes, 24 place de l'église)</i>
	Atelier «Biblio vacances» : Après-midi d'histoires, de jeux et de bricolages. <i>(7/10 ans, bibliothèque le Colombier)</i>



Les ateliers sont tous gratuits, inscrivez-vous ! Pour cela, appelez Sabine au 02.51.57.01.37, à partir du 7 avril ou envoyez un mail à jardinarts@pouzauges.fr.



LE 25 AVRIL, UN PREMIER TEMPS FORT CONVIVAL

A la fois temps de clôture de la semaine ré-créative et inauguration des installations in situ, le samedi 25 avril sera avant tout prétexte à un rassemblement convivial tout public. A cette occasion, la place de l'église sera partiellement fermée aux voitures pour accueillir un petit village d'artistes. Le jardin de la maison du 24 place de l'église vous dévoilera ses trésors...

10h : départ pour une randonnée collective, à la découverte des installations plastiques (7km - durée: 2h).

12h30 : verre de l'amitié.

De 10h à 18h : démonstrations diverses, ateliers de découvertes et d'initiations, expo-vente d'art et d'artisanat, lectures contées, animations par la compagnie « Ça va sans dire » et l'association « La Colporteuse ».

DE MAI À JUILLET :

En lien avec les services de la ville et la Maison de la Vie Rurale, des bacs potagers seront installés dans le quartier des Ournais et plusieurs temps de médiation/formation autour des techniques éco-responsables seront proposés. Un fond documentaire regroupant les thèmes du jardinage, de l'environnement et du land'art sera également constitué et accessible à la bibliothèque Le Colombier. Les habitants souhaitant, de manière individuelle ou collective, investir l'espace public seront invités à se signaler en mairie où l'ensemble de la démarche leur sera exposée et où ils pourront signer la charte environnementale, condition à leur participation.

DE JUILLET À SEPTEMBRE :

Le programme estival se verra enrichi d'une nouvelle animation par semaine ainsi que d'un temps fort par mois.

Deux dates à retenir dès maintenant :

Le samedi 25 juillet : vide-grenier et chants traditionnels.

Le dimanche 9 août : Marché d'Art et d'Artisanat et apéro-concert du groupe « Vaguement La Jungle ».

Si vous êtes intéressés pour exposer, prenez contact auprès de la Mairie (Tél. : 02 51 57 01 37).

Une soirée Contes Grandeur Nature sera également proposée dans le cadre des Journées du Patrimoine (le 19 septembre), associant l'ensemble des volontaires du projet. Par ailleurs, les artistes locaux souhaitant exposer leurs œuvres ou faire connaître leur démarche artistique seront mis à l'honneur dans différents lieux de la commune.

OCTOBRE :

Le dernier mois de cette première édition sera quant à lui davantage consacré à l'approche culinaire, alimentaire, par le biais d'ateliers de cuisine, mais aussi de techniques de jardinage. Comment manger sain et économique ? Comment cuisiner la récolte du potager ? Comment récupérer les graines pour la saison prochaine ? Que planter pour l'hiver ? Vous en saurez plus à la rentrée...



«Les modillons de l'église Saint-Jacques»

Vie municipale

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2014

- Le Conseil Municipal décide de procéder au versement du premier tiers 2015 des écoles privées, soit 76 743 €.
- Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 28 votants : 1 voix contre, 9 abstentions et 18 voix pour, décide d'accorder, à l'Ecole de Musique de Pouzauges, une subvention exceptionnelle de 4 200 €.
- Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 28 votants, 6 voix contre et 1 abstention, vote les tarifs communaux 2015 comme indiqués dans le tableau présenté en séance, en y ajoutant une ligne pour la location à la demi-journée du bar de la salle Emile Robert, au prix de 45 € : tarif en vigueur au 1er janvier 2015.
- Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB n° 533, appartenant aux Consorts COUSIN, au prix de 500 € nets vendeurs, les frais d'acte étant à la charge de la Commune, et autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant.
- Le Conseil Municipal décide la réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public pour la somme de 1 469 € et autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le SyDEV.
- Le Conseil Municipal décide de créer 13 postes d'agents recenseurs à temps non complet, pour la période du 15 janvier au 14 février 2015 et fixe leur rémunération.
- Le Conseil Municipal décide la prise en charge financière des 40 premiers kilomètres (non indemnisés par le CNFPT), au taux du CNFPT en vigueur, pour le remboursement des frais liés aux déplacements des agents en formation.

Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux en mairie et sur le site de la mairie : www.pouzauges.fr

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2015

- Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider, mandater, jusqu'au vote du Budget Général 2015, les dépenses d'investissements cités.
- Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.
- Le Conseil Municipal décide de proposer la somme de 5 000 € pour l'acquisition de la Licence IV de la SARL L'Angle Fin.
- Le Conseil Municipal décide de lancer les programmes de subventions exposés pour la mise en valeur du patrimoine architectural du centre-ville.
- Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui donne pour 29 votants 22 voix pour et 7 voix contre, décide de créer un poste d'Assistant de Conservation Principal de 2^e classe à temps complet, en remplacement de l'agent actuellement en poste au sein du service culturel mis à disposition par le service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 février 2015

- Le Conseil Municipal décide de verser une subvention à un particulier, au titre du programme d'aide aux travaux de ravalement de façade avec enduit traditionnel.
- Le Conseil Municipal approuve l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides (Coût : 2 472 €).
- Le Conseil Municipal décide la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, pour la somme de 1 390 €.
- Le Conseil Municipal décide la réparation de l'éclairage public rue Charles Largeteau, pour un montant de 1 411 €.

- Le Conseil Municipal décide de renouveler l'aide financière ECO-PASS visant à aider financièrement les primo accédants (constructions neuves dans les lotissements communaux et achats habitats anciens dans le centre-ville).
- Le Conseil Municipal décide de recruter cinq guides touristiques pour la saison estivale 2015.
- Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.
- Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de mise en place d'un Service Urbanisme Mutualisé.
- Le Conseil Municipal décide l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour le diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public.
 - Le Conseil Municipal décide l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour l'achat de gazon pour les stades.

Vie municipale

Cérémonie des vœux au personnel communal

La cérémonie des vœux au personnel communal s'est tenue le mercredi 7 janvier 2015. Autour d'un repas, nous avons échangé et présenté les grandes orientations de l'année avant de reprendre le travail à 15 heures.

Maire et adjoints ont remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à trois agents et les ont remerciés pour les services rendus à la collectivité.

Ont ainsi été décorés, médaille d'argent pour 20 ans de service :
Philippe TURCAUD, Sandrine PAILLAT et Hervé BLANDIN.



Cérémonie des vœux à la population



Le vendredi 16 janvier se tenait la traditionnelle cérémonie des vœux de la Ville de Pouzauges à la population.



Vue aérienne du périmètre de l'opération
Source géoportail

Développement économique

Pour permettre l'installation de nouveaux artisans ou le développement des activités présentes, le projet d'extension de la zone artisanale du Fief Roland avance et devrait être mis en œuvre au second semestre 2015 avec 1,2 ha cessibles en 6 à 8 lots.

Entrant dans le champ de compétences de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, ce projet d'extension est conduit par un « Comité de Pilotage », dédié aux zones économiques, et un cabinet DCI Environnement, appuyé par le cabinet AS&P pour le paysagement.

Les objectifs sont :

- la recherche d'un coût maîtrisé,
- une protection environnementale optimum,
- des conditions favorables pour l'implantation de nouveaux artisans.

Sollicités par les riverains, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges a organisé une rencontre de présentation du projet afin de mesurer l'impact de cette zone située en amont des habitations.

Pour notre part, une seconde réunion a permis d'étudier les contraintes de sécurité liées à l'accès de la zone, en terme de vitesse notamment. Des solutions seront apportées avec un resserrement des voies.

Portes ouvertes des Entreprises de Pouzauges

Comme chaque année les artisans Pouzaugeais organisent leurs portes ouvertes.

C'est l'occasion pour ces acteurs de l'économie locale de rencontrer les Pouzaugeais, exposer leur savoir-faire, leurs nouveautés. Un moment d'échanges et de convivialité.

Venez nombreux !



Social et solidarité



La bourse au permis de conduire

Le permis de conduire est un atout pour l'emploi et la formation.

Pour favoriser l'accès au permis de conduire, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Pouzauges a mis en place « une bourse au permis de conduire ».

Pour en être bénéficiaire, il faut être âgé de plus de 25 ans, être domicilié à Pouzauges depuis plus d'un an, être en recherche d'emploi ou en contrat à durée déterminée et ne jamais avoir détenu de permis de conduire.

En contrepartie, le bénéficiaire s'engage dans une action bénévole d'intérêt collectif pour une durée de 5 jours ou 35 heures.

Cette bourse est attribuée selon certains critères (situation familiale, ressources, charges...).

Le demandeur prendra rendez-vous auprès du CCAS (tél. : 02 51 57 59 60) pour la remise d'un dossier.

Le Conseil des Sages



Vous avez plus de 60 ans ?

Vous souhaitez vous investir dans la vie municipale ?

Vous êtes invités à une réunion d'informations, concernant la future mise en place du Conseil des Sages, qui aura lieu le lundi 13 avril, à 18h30, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

L'allocation citoyenne

Le coût des études est parfois un frein à la poursuite d'études supérieures.

L'allocation citoyenne est une aide apportée aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de formation professionnelle, résidant à Pouzauges depuis 2 ans et âgés de 16 à 25 ans.

Cette aide est attribuée après examen des ressources de l'étudiant et de sa famille.

Tout jeune bénéficiaire s'engage à rendre un service à la collectivité.

Le dossier est à retirer au service des Affaires Sociales à la mairie et à déposer avant le 1^{er} avril de chaque année scolaire. Il sera étudié par la Commission Sociale.



Social et solidarité

Le portage des repas

Ce service s'intègre dans l'action du maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou gravement malades.

La distribution des repas s'effectue les lundis, mardis, mercredis et vendredis selon un circuit déterminé.

Les menus sont diffusés à l'avance. Les régimes sans sel et diabétiques sont admis, sur présentation d'un certificat médical.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux handicapés, aux malades ou convalescents (sur présentation d'un certificat médical).

Un fiche d'inscription pour ce service est à retirer auprès du CCAS de la mairie (Tél. : 02 51 57 59 60).

Année 2014 : 10 534 repas distribués soit, en moyenne, 200 repas par semaine, pour 32 bénéficiaires.

La parole
aux habitants



Exemple de menu : crème de volaille, salade de vendée ou autre entrée, cuisse de poulet rôtie ou autre viande, frites ou autre légume, saint paulin, fromage blanc aux fruits ou fruit de saison.

Atelier Citoyen du 28 janvier 2015

Lors du questionnaire « La Parole aux Habitants », 54 personnes s'étaient portées volontaires pour participer à des ateliers citoyens et mettre en place de nouveaux projets pour Pouzauges. Après les avoir conviés à la restitution publique de l'enquête, la municipalité a invité ces volontaires à un premier rendez-vous convivial le 28 janvier dernier, autour de la thématique : « Vivre ensemble à Pouzauges, comment ? ».

L'objectif de cette première rencontre était double : d'une part faire connaissance, échanger autour du thème central, mais aussi déceler les premières attentes, les envies, les idées autour desquelles travailler ensemble. Les participants ont ainsi été invités à se répartir en petits groupes et en trois temps distincts ont pu s'exprimer sur :

- les problèmes, les difficultés qui freinent au quotidien le « bien vivre ensemble »,
- ce qui leur semblerait idéal pour Pouzauges,
- et enfin, les propositions concrètes d'actions, de projets à mettre en place pour essayer de surmonter les difficultés et se rapprocher de l'idéal exprimé.

A l'issue de ces trois temps, quatre propositions vont être étudiées, approfondies ensemble lors d'une prochaine rencontre :

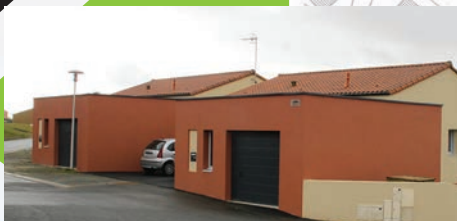
1. installer des panneaux aux entrées d'agglomération, informant les visiteurs des lieux d'aires de pique-nique et mettant en valeur l'ensemble du patrimoine de la commune (château, églises, moulins, venelles, lavoirs, sentiers...) et retravailler le site internet dans cette même logique d'amélioration de la communication,
2. créer une ruche des associations, lieu ouvert tous les jours, animé par une personne, où seraient représentées l'ensemble des associations et qui proposerait des temps d'animation et de convivialité tout au long de l'année,
3. créer un lieu intergénérationnel où seraient proposées des animations communes et d'autres spécifiques aux différentes tranches d'âge, notamment pour les jeunes,
4. organiser une journée sans voiture, pendant laquelle seraient proposées de nombreuses animations (bourse aux plantes, jeux, discussions, brocante, exposition de vieilles voitures...).

Le prochain atelier citoyen, prévu le samedi 18 avril, à 10h30, à la salle des Remparts, ouvert à toutes et tous, permettra à chacun de se positionner sur ces différents groupes de travail, mais aussi d'apporter de nouvelles réflexions, de nouveaux projets... Alors, n'hésitez plus, venez nous faire part de vos idées !

Construire à Pouzauges...

30 parcelles constructibles aux lotissements communaux de la Balière et les Hauts du Prieuré. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mairie de Pouzauges - Service Urbanisme
Tél. : 02 51 57 59 63.

Urbanisme



Pour un projet immobilier c'est le moment de se lancer :

Des crédits aux particuliers avec des taux exceptionnellement attractifs :

Taux fixes 2,77 %, taux variables 2,41 % (source Banque de France fin 2014).

Des aides avantageuses :

- L'Eco-Pass : aide de 3 000 à 4 500 €, selon les projets, financé par le Conseil Général et la Commune,
- Le prêt à taux zéro, dit « PTZ », a été amélioré en octobre dernier. Ce prêt est réservé aux ménages à revenus intermédiaires et modestes pour financer leur première résidence principale. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le prêt à taux zéro est ouvert pour l'achat de logements anciens. Cette ouverture est destinée à favoriser la revitalisation des centres-villes en milieu rural. Pouzauges fait partie des communes éligibles. Conditions : l'acquisition doit s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficient d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve,
- La location-accession (PSLA) permet d'acquérir un logement sans apport financier personnel. Après une phase locative de 12 à 18 mois, le locataire devient propriétaire : durée du prêt 25 à 30 ans.

Les procédures d'urbanisme : rappel

Suite au désengagement de l'État, depuis le 1^{er} Janvier 2015, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges assure l'instruction des demandes d'autorisation de droit du sol : permis de construire, déclarations préalables...

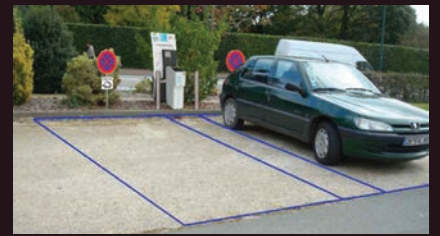
Dans le cadre d'une convention établie entre la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges et la Commune de Pouzauges, un guichet unique a été instauré depuis le 5 février 2015. Vous devez donc adresser vos demandes directement au service instruction de la Maison de l'Intercommunalité à la Fourrière. Christelle Biteau, recrutée par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, a intégré ce nouveau service en tant qu'agent instructeur.

Les autorisations restent une compétence communale.

L'Adaptation des professionnels du bâtiment aux nouvelles normes pour proposer des maisons de qualité, confortables et économiques :

Aujourd'hui, toute construction de maison neuve doit répondre aux exigences de la RT 2012.

Pour tout savoir sur les aides existantes, prenez contact avec l'ADILE 85 (Agence D'Information sur le Logement et l'Energie) Tél. : 02 51 44 78 78 ou www.adil85.org. Permanence à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges tous les 2^e Jeudi du mois de 10h à 12h.



Bornes de recharge électrique = c'est participer à la réduction de l'empreinte carbone

Le SyDEV a en charge le déploiement sur le domaine public vendéen des bornes de recharge. Ce déploiement s'effectuera sur 3 phases de 2014 à 2016 avec une prévision de l'installation de 350 bornes. Dans le cadre d'une convention avec le SyDEV, la Commune a accepté, lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2013 de faire installer 2 bornes sur le territoire : une place de Latte de Tassigny et une deuxième sur la zone d'activités des Lilas. Elles seront installées au printemps 2015. Il existe 3 bornes aux Herbiers.

Le principe est de créer un maillage sur le territoire pour avoir la possibilité de faire une recharge tous les 20 à 30 km ce qui équivaut à environ 10 minutes de branchement.

Les bornes sont accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique. L'accès aux bornes s'effectue via un badge, délivré gratuitement par le SyDEV (formulaire en ligne sur le site du SyDEV). La recharge est gratuite pour un minimum de 2 ans à partir de l'installation des bornes (délibération du Conseil Municipal du 23/02/2015).



Urbanisme

Mise en valeur du patrimoine architectural

La commune poursuit le programme de subventions accordées pour la mise en valeur du patrimoine en centre-ville. Les subventions sont étendues au Patrimoine Particulier répertorié dans le PLU. Le Conseil Municipal en a délibéré le 26 Janvier 2015.

Appellation du programme	Personnes éligibles	Taux de subvention			
		Hyper centre	1 ^{ère} couronne	2 ^{ème} couronne	Périmètres Particuliers Définis au PLU
Label A Accessibilité	Propriétaires, commerçants, Professions indépendantes et libérales	30 % sur un maximum de 30 000 € HT	20 % sur un maximum de 30 000 € HT		
Label B Bien-être	Propriétaires	20 % sur un maximum de 7 000 € HT	15 % sur un maximum de 7 000 € HT	15 % sur un maximum de 7 000 € HT	15 % sur un maximum de 7 000 € HT (Bâtiments remarquables et intéressants)
Label C Confort	Propriétaires	30 % sur un maximum de 30 000 € HT	15 % sur un maximum de 30 000 € HT	10 % sur un maximum de 30 000 € HT	
Travaux de ravalement de façade – Application d'enduit traditionnel Menuiseries Ouvertures	Propriétaires	30 % sur un maximum de 10 000 € HT	15 % sur un maximum de 10 000 € HT	10 % sur un maximum de 10 000 € HT	10 % sur un maximum de 10 000 € HT (Bâtiments remarquables, intéressants, participant à un ensemble urbain intéressant, façade à améliorer)
Travaux de ravalement de façade par peinture	Propriétaires	10 % sur un maximum de 4 500 € HT			
Travaux de rénovation et de réhabilitation de vitrines et enseignes	Commerçants	Vitrines : 50 % sur un minimum de 4 000 € HT et un maximum de 10 000 € HT de travaux Enseignes : forfait de 450 € par enseigne drapeau de caractère, éclairage inclus	Vitrines : 50 % sur un minimum de 3 000 € HT et un maximum de 10 000 € HT de travaux Enseignes : forfait de 450 € par enseigne drapeau de caractère, éclairage inclus		
Appellation du programme	Personnes éligibles	Taux de subvention			
		Périmètre Prédéfini		Périmètres Particuliers définis au PLU	
Restauration Construction Reconstruction de murs en pierres de pays	Propriétaires	40 % sur un maximum de 10 000 € HT		40 % sur un maximum de 10 000 € HT (murs répertoriés)	



Les jeunes conseillers exposent les droits de l'enfant à la mairie

Les jeunes élus municipaux ont entraîné leurs camarades de classes dans la création d'une exposition dédiée aux droits de l'enfant.

Dans un premier temps, ils avaient rencontré, salle du Conseil, Raymonde Loizeau, la présidente du Comité de Vendée de l'Unicef. Ensuite, Alex Goudet, lycéen de la Tourlière, jeune ambassadeur de l'Unicef, les a aidés, avec les encadrants adultes du Conseil, à finaliser leur projet.

Les jeunes élus ont rédigé le règlement du concours, distribué les tracts et les affiches pour inviter le public à visiter l'exposition et à voter pour les œuvres exposées.

Des slogans, des pensées, des poèmes illustrent ces magnifiques créations aux multiples formes : sculpture, peintures, maquette, triptyque...

Excellent travail accompli par les enfants et leurs enseignants. Les visiteurs n'en reviennent pas !

Le jury n'aura pas la tâche facile !



Sur le chemin de l'école...

Qu'ils soient de l'école Jules Verne, Notre-Dame du Vieux Pouzauges ou le Donjon, les enfants de CM2 ont reçu la même formation APER (Attestation de Première Education à la Route) qui consiste en une présentation de la prévention routière ayant trait au chemin de l'école emprunté par les piétons, cyclistes, passagers de bus ou de voitures.

Sous la houlette de Christophe Baubrieau, policier municipal, la prévention routière s'est effectuée en deux temps.

Le volet théorique a été travaillé avec des supports rappelant des règles du code de la route, le respect des panneaux, des feux tricolores, la priorité à droite, l'indication d'un changement de direction, sans oublier l'observation et la vigilance dans l'espace public, les trottoirs, les passages protégés, les sorties de garage, la piste et bande cyclable, l'équipement du cycliste et du vélo.

Ensuite, la formation pratique a complété cette action théorique, avec une sortie des élèves sur la voie publique, à la périphérie de leur école, pour signaler les dangers et mettre en application les bons réflexes, en situation réelle avec le policier municipal.

Attitude sociale, respect des règles, des autres, refus du risque et entretien du vélo, maîtrise de son déplacement... Des objectifs éducatifs de sécurité routière pour une attitude citoyenne dès le plus jeunes âge !



Patrimoine et environnement

Concours communal « Paysage de votre Commune » : lancement de l'édition 2015



En complément du label 3 fleurs destiné à affirmer le caractère d'une commune, un concours destiné aux habitants est également organisé.

Pour simplifier la démarche, la zone n°1 de la commune est sélectionnée pour concourir en 2015 : Cours des Trois Rois, place du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue Catherine de Thouars, place de l'Hôtel de Ville, place du Calvaire, rue de Tournis, place des Marronniers, place de l'église, rue des Ifs, rue du Pavé, rue des Courtines, rue du Vieux Château, rue du Haut Bourg, rue du Bournigal, allée des Sapins, rue du Bourg Belard, rue des Remparts, rue de la Corniche, rue du Calvaire, rue du Docteur Barbanneau, rue Fortuné Parenteau, rue Georges Clemenceau, rue Rémondrière, venelle du Grippaud, rue du Gué, rue des Forestiers, rue des Murailles, impasse des Davières, rue de la Ragoille, rue du Bois de la Folie, impasse des Druides, rue des Druides, rue de l'Alouette, impasse des Mésanges, impasse des Pinsons, rue des Roitelets, rue du Terrier Marteau, rue du Terrier de la Fontaine, impasse du Terrier de la Fontaine, venelle de la Baronne Sibille, impasse des Loups, rue des Lutins, rue du grand Lay, venelle du Marquis de Grignon, venelle Savary, rue Liégeois, rue du Guichet, Champporté, la Bréjonnerie, la Cacaudière, la Coudre, la Guimbaudière, la Loge, la Nouette, la Roussière, l'Abbaye Rambaud, l'Amicière, les Davières, les Suppes.

Le 4 juin 2015, un jury, composé de personnes de la commune et de ses environs, passera sur ce secteur. Il évaluera les aménagements extérieurs de vos habitations, jardins ou villages, à partir de critères définis au préalable (architecture, organisation de l'espace, fleurissement, respect de l'environnement). Les plus méritants seront récompensés.

«Réunissez-vous pour remporter le trophée du plus beau quartier !! »

Si vous ne souhaitez pas participer à ce concours, merci de nous le signaler (Tél. : 02 51 57 01 37).

P.S. : Pour information complémentaire, consulter le site du C.A.U.E. (www.caue85.com).



Le Label «Ville Fleurie», un label au service de votre qualité de vie

Cette année, le jury régional des Villes et Villages Fleuris se déplacera à Pouzauges au mois de juillet pour confirmer notre distinction 3 fleurs.

Cette distinction est une reconnaissance forte des atouts qui caractérisent notre milieu et notre cadre de vie. Il se décline par :

- nos exigences de gestion des espaces publics (création, entretien sans pesticides, économie d'eau en installant des plantes et des fleurs pérennes, paillage, gestion différenciée...),
- la mise en valeur du patrimoine bâti (château, venelles, lavoirs, lieux de culte et murs remarquables),
- la reconnaissance du milieu bocager (haies, chemins, arbres remarquables, zones humides, coteaux),
- l'organisation de notre aménagement urbain avec le nouveau PLU (densification, mise en valeur du bâti ancien),
- la recherche d'optimisation des déplacements dans notre centre-ville (espace partagé, accessibilité...),
- le développement d'animations et de communications envers le public (Jardin'Arts) avec le soutien de partenaires et d'associations locales (associations culturelles...).



La participation des citoyens à cette démarche de labellisation est un atout pour Pouzauges. Cette reconnaissance, dont on peut être fier, est une marque de qualité pour les touristes et visiteurs de passage.



Mise à disposition de jardins familiaux

Cette démarche est initiée par la Commune pour mettre en relation les propriétaires de parcelles non exploitées et les habitants souhaitant produire leurs légumes.

Un engagement (durée, souhaits...) sera contracté pour une relation saine entre les propriétaires et les jardiniers.

S'adresser à la mairie (tél. : 02 51 57 01 37) pour la mise en relation des offrants et des demandeurs.

Les sentiers et chemins communaux

Pour augmenter l'offre et le plaisir des utilisateurs, la commission espace rural étudie, en relation avec les agriculteurs, l'ouverture de nouveaux chemins communaux.

Pour préserver notre patrimoine rural et bocager, il est important de se respecter les uns et les autres et de respecter l'environnement.

Rappel aux associations organisatrices de sorties : il est important d'informer la mairie et d'indiquer la liste des chemins empruntés (tél. : 02 51 57 59 63).

Par ailleurs, une liaison douce reliant le centre-ville, le château, le Bois de la Folie, le lac de l'Espérance est en réflexion.



Mise à disposition des bassins d'orage aux petits animaux

Afin de gérer différemment les zones de bassins d'orage, la Commune désire mettre certains de ces terrains à disposition des propriétaires de petits animaux (chèvres, moutons, oies...).

Pour organiser au mieux cette démarche et préciser les obligations des uns et des autres, merci de contacter les services techniques (tél. : 02 51 57 59 63).



Concernant la qualité de l'eau

Un tableau récapitulatif sur les cinq dernières années ne fait mention que d'un dépassement temporaire d'un taux de cyanobactéries dans l'eau entraînant une classification dite insuffisante à la baignade.

Une analyse du 18/08/2014 fait état d'un résultat non satisfaisant concernant les cyanobactéries en affichant cependant un taux de moitié inférieur au seuil d'interdiction temporaire de baignade. Cette analyse, à laquelle certains font référence pour dramatiser une situation de vigilance temporaire, n'a pas empêché l'ARS de classer et de déclarer (suivant la nouvelle directive 2006/7/CE) les eaux du site de l'Espérance comme excellentes (voir tableau ci-dessous).

Pour information sur cette même année les eaux du site de la Tricherie (Mesnard la Barotière) ont été classées comme bonnes. Notre profil de baignade a été fait et soumis à l'ARS.

Pour tout renseignement complémentaire : <http://baignades.sante.gouv.fr/baignades/homeMap.do#a>

Patrimoine et environnement

La baignade au lac de l'Espérance

La réalisation d'un projet est l'aboutissement de constats, de besoins et d'une volonté de vouloir faire évoluer et améliorer les choses.


Comment permettre aux Pouzaugeais de profiter pleinement du site du lac de l'Espérance ?

Malgré l'interdiction de la baignade (Arrêté Municipal du 29/10/2013), force est de constater, notamment pendant les périodes estivales, la présence de baigneurs sur ce site.

Comment encadrer cette pratique « sauvage » ? Comment permettre une baignade dans les meilleures conditions de sécurité ?

Bien évidemment la municipalité, avant de se lancer dans un projet de réaménagement du site pour tous et d'autoriser la baignade dans un espace surveillé, s'est, dans un premier temps tournée vers l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Une note de l'Agence, en date du 2 juin 2014, interrogeait la commune : « Souhaitez-vous maintenir l'interdiction à la baignade ? Auquel cas, il vous appartient de recréer une ripisylve de façon à ne plus inciter à la baignade. Dans le cas contraire et au vu de l'excellente qualité sanitaire de cette eau de baignade, je vous invite à réaliser pour la fin de l'année, le profil de votre site de baignade ».



Eaux de baignade





Qualité des eaux de baignade > L'ESPERANCE

Année : 2015 **L'ESPERANCE**
Département : VENDEE / Commune : POUZAUGES



Historique des classements

2011	2012	2013	2014
			

Classement selon les mesures transitoires en vigueur pour les saisons 2010 à 2012

 Bonne qualité	 Qualité moyenne	 Momentanément polluée
 Mauvaise qualité	 Non classé	

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

 Excellent	 Bon	 Suffisant
 Insuffisant	 Insuffisamment de prélèvements	 Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible

A partir de la saison balnéaire 2010, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. [Pour en savoir plus](#)
A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. [Pour en savoir plus](#)

Open Escalade Sport Adapté et Handisport

L'association sport adapté ESA du Bocage et le club Montagne et Escalade EHB de Pouzauges, organisent un OPEN Escalade Sport Adapté et Handisport le dimanche 22 mars 2015, de 10h30 à 16h00, salle de l'Étoile à Pouzauges. L'objectif étant de faire une rencontre autour de l'escalade où le sportif pourra faire un maximum de voies et se faire plaisir à grimper. Cette journée est aussi ouverte aux licenciés des deux fédérations qui souhaitent s'initier à l'escalade et ou essayer une mini compétition.

Entrée libre pour le public.

Renseignements au 06.73.07.58.82 et dossier d'inscription sur le site internet : www.esadubocage.fr



Vie sportive

Pétanque du Haut Bocage : PREMIER NATIONAL JEUNES à Pouzauges

« Depuis plusieurs mois, nous préparons cet évènement qui aura lieu le vendredi 1er mai au bouldrome du stade Largeteau.

Nous accueillerons 30 équipes par catégories Minimes, Cadets, Juniors soit environ 300 compétiteurs et leurs éducateurs toute la journée, à partir de 10h.

Venez voir du sport de haut niveau, nous aurons des équipes championnes de France 2013/2014, des jeunes sélectionnés au niveau national, départemental et ligue.

L'après-midi, en parallèle, aura lieu le Grand Prix Super U Pouzauges Senior en triplette mixte : nous attendons une centaine d'équipes. »

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président Jérôme POUPIN 06.44.38.91.93.



La 20^e édition des Côtes Pouzaugeaises

Le comité d'organisation des Côtes Pouzaugeaises prépare activement la 20^e édition de cette grande fête de la course à pied programmée le samedi 13 juin. Pour marquer le caractère particulier de ces 20 ans, les organisateurs concoctent un programme exceptionnel et proposent de nombreuses innovations. Le programme débutera à 16h30 par les habituelles courses des enfants avec le challenge Stéphane Fortin (établissement scolaire du canton le plus représenté).

Parmi les principaux changements, la mise en place d'une course réservée aux femmes. Celle-ci prendra son départ à 17h30 et sera composée de 3 boucles de 1,8 km (5,4 km) à effectuer en centre-ville. Départ et arrivée places de l'église et de la mairie. L'inscription est gratuite pour toutes les concurrentes.

Départ groupé de la course populaire et la course des As

De nombreuses autres innovations attendent les participants. Pour la dernière épreuve de la journée, le départ de la course populaire et de la course des AS sera donné à 18h30. Alors que la populaire empruntera le circuit en ville avec un passage de la Côte du Calvaire et pour 5,3 km, les As conserveront les 2 montées vers le Bois de la Folie. Les concurrents affiliés à la Fédération Française d'Athlétisme qui s'inscriront à l'avance, bénéficieront de la gratuité de l'engagement. Les organisateurs recommandent de s'inscrire en ligne, le nombre de dossards étant limité.

Un repas en plein air animé

Et comme chaque année, concurrents et convives pourront terminer la fête par un repas en plein air, place de la Poste, au son des bandas. Dans une ambiance musicale, les coureurs adultes pourront participer au tirage au sort d'un voyage pour 2 à Ibiza. D'autres surprises, dont de superbes lots également tirés au sort, attendent les jeunes coureurs ainsi que les participants au repas.

Recrutement de bénévoles

Il reste des postes de commissaires de course à pourvoir. Les volontaires peuvent se faire connaître en appelant l'OMS au 02 51 57 57 92.

Toutes les informations sur cette journée auprès de l'OMS et sur le site d'ABV Pouzauges : <http://www.abvpouzauges.fr/>



Culture et animations



Mercredi 1^{er} avril : « La chasse aux œufs »

Animation gratuite pour les enfants pouzaugéais âgés de 3 à 8 ans.

16h : contes pour enfants à la bibliothèque.

N'oubliez pas de fournir un petit panier à vos enfants pour aller collecter les œufs dans le parc du Colombier, à partir de 16h30. La récolte sera ensuite partagée entre tous, avant le goûter.

Renseignements et inscriptions : mairie – Tél. : 02 51 57 01 37 ou culture.tourisme@pouzauges.fr



**Vendredi 19 juin :
« La fête de la musique »**

Musiciens, chanteurs, danseurs... débutants ou non, venez participer à la fête de la musique à Pouzauges. Faites-vous connaître auprès du service culturel de la mairie culture.tourisme@pouzauges.fr. Tél. : 02 51 57 01 37.

**Dimanche 31 mai :
« La fête du Colombier »**

Cette 6^e édition est l'occasion d'étendre le concours de peintres au centre-ville. Ils pourront installer leur chevalet à différents endroits (place de l'Église, place de l'Hôtel de Ville, parc du Vieux-Château, belvédère avenue des Moulins, place du Calvaire, parc du Colombier).

À partir de 9h, une balade musicale vous permettra de suivre l'évolution de ces artistes. Elle se terminera au Colombier.

Vers 12h30, apéritif et vernissage de l'exposition de l'Atelier d'Art du Colombier.

Pique-nique ou restauration sur place, avant les animations de l'après-midi : démonstration de danse orientale, tai-chi, concerts vocaux et musicaux, vente de livres, zone de contes, jeux en bois, concours de palets...

La journée se terminera par la remise des prix du concours de peintres, suivie d'un concert.



Bourse d'échanges et rassemblement de voitures anciennes

Le dimanche 5 Avril 2015

à POUZAUGES salle Emile Robert

Voitures anciennes de plus de 30 ans
Parking gratuit - entrée gratuite

Exposants : 2,50 euros le mètre linéaire

Organisé par:



15 rue des Lilas
85700 POUZAUGES

Tél: 0251656944
Mail: pouzaugesauto-retro@orange.fr

Bourse d'échanges et rassemblement de voitures anciennes : dimanche 5 avril 2015

Une nouvelle association : POUZAUGES AUTO-RÉTRO

Objectif : Intéresser, promouvoir et sauvegarder le patrimoine historique et scientifique des voitures et motos anciennes par des concentrations, sorties, expositions, randonnées, bourse d'échange et conseil de restauration mécanique et carrosserie.

Contact : M. André HORNEC - 15, rue des Lilas - 85700 POUZAUGES - Tél. : 02 51 65 69 44



La Virée des Lurons : randonnée au profit des foyers Clairière et Borderie

Le dimanche 19 avril 2015, l'Amicale des Joyeux Lurons organise, avec les foyers pour adultes handicapés de la Clairière et de la Borderie, une randonnée pédestre.

L'Amicale des Joyeux Lurons vous invite à venir partager cette matinée de solidarité ou l'intégralité des bénéfices sera reversée aux œuvres des foyers.

Les départs auront lieu de 7h30 à 10h dans l'enceinte du foyer de la Borderie. 3 parcours de 5 à 19 kms. Ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée.

Le SSIAD des 3 Chemins Service de Soins Infirmiers A Domicile

Ce service est géré par l'AMAD des 3 Chemins (Association de Maintien A Domicile). Le secteur géographique couvre 41 communes des secteurs de BAZOGES EN PAILLERS, des ESSARTS, des HERBIERS et de POUZAUGES. La capacité actuelle est de 157 places pour les personnes âgées et 4 places pour les personnes handicapées de moins de 60 ans.

Le rôle du SSIAD :

- permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou handicapées de moins de 60 ans, de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie et de continuer, si elles le désirent, à vivre à leur domicile,
- aider à mieux vivre au quotidien la dépendance et apporter soutien et conseil aux familles,
- faciliter le retour à domicile après une hospitalisation ou éviter, si possible, un séjour à l'hôpital,
- accompagner les personnes en fin de vie.

Le secteur de POUZAUGES regroupe 13 communes : Réaumur, Chavagnes-les-Redoux, Monsireigne, la Meillaire Tillay, le Boupère, la Flocellière, Saint Michel Mont Mercure, Saint Mars la Réorthe, les Châtelliers-Châteaumur, la Pommeraie-sur-Sèvre, Saint-Mesmin, Montournais et Pouzauges. La capacité est de 40 places pour les personnes âgées. L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice et de 12 aides-soignantes.

Pour nous contacter : AIRAULT Agnès - infirmière coordinatrice - Pouzauges - Tél. : 02.51.57.19.86





Sapeur-pompier Pourquoi pas Vous ?



Vous avez entre 25 et 50 ans ?

Vous avez une activité
(temps complet / mi-temps / temps partiel
travail posté / travail de nuit / saisonnier / femme au foyer...)
qui vous libère du temps ?

Envie d'action ?

Envie de vous sentir utile ?

Envie de développer de nouvelles compétences ?

Envie de rejoindre une équipe motivée ?

Envie de vous intégrer sur la commune ?

Lieutenant
Willy GEFFARD
02 51 57 10 68

Adjudant
Laurent REMIGEREAU
06 32 18 12 83

Centre de Secours
de POUZAUGES

Les Sapeurs-Pompiers
de POUZAUGES
organisent,
en partenariat avec
SOIF DE VIE,
les portes ouvertes de
leur Centre de Secours
le dimanche 7 Juin 2015
de 10h à 18h.

infos pratiques

Contactez -nous

Nous avons
des projets



Guide pratique 2015

Une erreur s'est glissée dans le guide pratique 2015, vous auriez dû y retrouver l'activité suivante :
PLOMBERIE / DEPANNAGE - RAMONAGE / ENTRETIEN CHAUDIERES
Etienne RANJARD RAMONAGE PLOMBERIE
34, route de la Gare - 85700 POUZAUGES - Tél. : 06 32 80 49 04 - etienne.ranjard@gmail.com



Du nouveau chez les Artisans/Commerçants

SAMSIK INTERIM - M. Laurent PACTEAU
Pôle Associatif Intercommunal - rue du Vieux Château - Tél. : 05 49 81 40 10
bressuire@samsic-interim.fr - www.samsic.fr
Activité : Agence d'Intérim - Horaires d'ouverture : tous les lundis.

Inscriptions à l'école pour la rentrée 2015/2016

Votre enfant est né en 2013 ou avant ; vous pouvez dès à présent vous faire connaître en contactant l'école Le Donjon ou en prenant rendez-vous tél. : 02 51 91 85 48 - direction.lledonjon@gmail.com. N'hésitez pas à faire parvenir cette info à votre entourage.

Naissances

Noëllie MASSÉ
Baptiste BERTRAND DA SILVA
Élina RAUD
Alexandre GOSSELIN
Manon BOISSONNEAU RIBEAUDEAU
Cloé GUILLOTEAU
Léna GRACIETTE

Nora FUSEAU
Manon DUBÉ
Alix MAINCHAIN
Liam GUEDON
Isé RAFFIN
Eva KOPERSKI
Paco MOREAU

Décès

Hilaire METAY
Maurice GIRARD
Annie REVEL
Marie BOTTON
Odile GAUBERT
Pascal CHIFFOLEAU
Michelle CHAROT
Simone PERRIN

Marie ARNOU
Hilaire RAMBAUD
René PAILLAT
Jacques CHÉREAU
Serge GOBIN
Jean-Michel CHARRIER
Marie-Josèphe POTIER
Marie BARBARIT

Expression politique

POUZAUGAIS, ENSEMBLE INNOVONS.

Muselés par Madame le Maire lors du dernier Conseil municipal, nous profitons des 2.000 caractères qui nous sont alloués dans ce journal communal pour interroger la Municipalité sur les travaux en cours de réalisation au lac.

Pourquoi des travaux conséquents d'aménagement d'une plage incitant à la baignade ont-ils été engagés alors qu'un affichage de l'Agence régionale de santé, sur le site, fait état de présence de cyanobactéries (Algue microscopique verte ou bleue générant des toxines) ?

Ces cyanobactéries peuvent présenter un risque sanitaire pour la santé des baigneurs.

Pourquoi la municipalité, qui était obligatoirement informée, n'y a-t-elle fait aucune allusion malgré nos questions ? Que dit cet affichage ? Quel constat fait-il ? Quels conseils donne-t-il ?

«Les effets sur la santé actuellement connus sont les suivants :

Lors de contact avec l'eau : irritations et rougeurs de la peau, du nez, de la gorge, des yeux, des muqueuses

Lors de l'ingestion de l'eau : maux de ventre, diarrhée, nausées,

La baignade est déconseillée

Eviter d'ingérer de l'eau

Prendre une douche soignée après l'activité de loisirs nautiques après usage»

Est-ce que la Municipalité mesure les conséquences d'un tel signalement de l'Ars ?

Est-ce que la Municipalité a l'assurance de maîtriser ce risque ?

Ne risque-t-on pas de voir la présence de cyanobactéries augmenter lors d'étés très chauds ? De plus la délimitation par des rochers de l'aire de baignade ne risque-t-elle pas de rendre l'eau stagnante, d'augmenter les cyanobactéries et de rendre la baignade interdite ?

En fait, compte tenu de ces analyses, n'aurait-il été plus sage d'approfondir et de voir si cette pollution pouvait se solutionner avant de lancer ces travaux d'aménagement de baignade ? C'est du moins ce que nous aurions fait...

Rappelons qu'un budget de 70.000 euros pour ces travaux a été voté au conseil municipal et le recrutement d'un surveillant de baignade nous a été annoncé pour 2015 (d'ailleurs un seul suffira-t-il ?)

Les RDV



MARS

Lundi 16
Atelier sur le marché
caché de l'emploi local
9h30-11h30,
espace emploi

Lundi 16
Les lundis de l'intérim
14h30-17h30,
espace emploi

Vendredi 20
Tous des malades
20h30,
Echiquier

Dimanche 22
Open escalade sport
adapté et handisport
10h30-16h,
salle Emile Robert

Dimanche 22
La Caldaran
15h, église
Saint-Pierre des Herbiers

Vendredi 27
Réunion d'information
sur la VAE
9h-11h, Maison de
l'Intercommunalité

Samedi 28
PVHB reçoit
ASB Rezé
19h,
salle de l'Étoile

Samedi 28
Dimanche 29
Portes ouvertes
Entreprises

Dimanche 29
ACPR reçoit Thouare Us
15h,
stade Jacques Chartier

Lundi 30
Conseil Municipal
19h, Hôtel de Ville

Mardi 31
Conférence "Comment
aider mon enfant à
trouver sa place au
sein d'un groupe ?"
20h30, collège Antoine
de Saint-Exupéry

AVRIL

Mercredi 1^{er}
Chasse aux œufs
16h, parc du Colombier

Vendredi 3
Portes ouvertes
17h30-19h30,
école Le Donjon

Vendredi 3
Séance bébés lecteurs
10h30, bibliothèque

Vendredi 3
Les Maurice Girls
20h30, Echiquier

Dimanche 5
Bourse d'échanges
et rassemblement de
voitures anciennes
Salle Emile Robert

Mardi 7
Réunion d'information sur
l'association Cadr'Action
9h30, Maison de
l'Intercommunalité

Mardi 7
Réunion d'information sur
l'association Cadr'Action
9h30, Maison de
l'Intercommunalité

Jeudi 9
Zip Zap
14h30 et 20h30,
Echiquier

Vendredi 10
Séance bébés lecteurs
10h30, bibliothèque

Vendredi 10
Collecte de don du sang
15h30-19h30,
Le Boupère

Lundi 13
Les lundis de l'intérim
14h30-17h30, Maison
de l'Intercommunalité

Mercredi 15
Collecte de don du sang
15h30-19h30, Monsireigne

Samedi 18
Mer et nature, séjour
organisé par Calypso

Samedi 18
PVHB reçoit
Stade Pessacais l'Union
19h, salle de l'Étoile

Dimanche 19
La Virée des Lurons
7h30-10h départ du foyer
de la Borderie

Mercredi 22
Le récital Tom Novembre
20h30, Echiquier

Vendredi 24
Vendée-Sénégal avec
Arbadétorne
20h30, Echiquier

Samedi 25
Inauguration Jardin'Arts
Centre ville

Samedi 25
Dimanche 26
Portes ouvertes
artisanales

Dimanche 26
ACPR reçoit
Flochamont/Sèvre - 15h,
stade Jacques Chartier

Lundi 27
Conseil Municipal
19h, Hôtel de Ville

Lundi 27
Atelier sur le thème des
tests - 9h30-11h30,
espace emploi

Jeudi 30
Réunion d'information sur
le CIDFF
14h30, Maison de
l'Intercommunalité

MAI

Vendredi 1^{er}
Pétanque
National Jeunes
10h - Stade Largeteau

Samedi 2
Concert caritatif
« Clin d'œil d'Enfant »
A 20h30,
salle Emile Robert

Lundi 4
Atelier « recherche
d'offres sur internet »
9h30-11h30,
Espace emploi

Mercredi 6
Si mercredi m'était conté
16h30, bibliothèque

Jeudi 7
Séance bébés lecteurs
10h30, bibliothèque

Jeudi 7
Les souffleurs de rêve
10h à 14h, Echiquier

Du 9 mai au 5 juin
Exposition des œuvres
d'Alfred Italgiques
à l'Echiquier

Lundi 11
Atelier sur le marché
caché de l'emploi local
9h30-11h30, espace
emploi

Mardi 12
Antoine Dulery fait son
cinéma - 20h30,
Echiquier

Samedi 16
PVHB reçoit
CM Floirac Cesson
Handball
20h30,
salle de l'Étoile

Dimanche 17
ACPR reçoit
Iles Lucs sur Boulogne
15h, stade Jacques
Chartier

Jeudi 21
Au pays des grenouilles
10h et 11h,
Echiquier

Vendredi 22
Séance bébés lecteurs
10h30, bibliothèque

Dimanche 31
Fête du Colombier

Dimanche 31
ACPR reçoit Avrillé
15h,
stade Jacques Chartier

Dimanche 31
Vide-grenier
Lac de l'Espérance

JUIN

Lundi 1^{er}
Conseil Municipal
19h, Hôtel de Ville

Mercredi 3
Si mercredi m'était conté
16h30, bibliothèque

Vendredi 5
Séance bébés lecteurs
10h30,
bibliothèque

Vendredi 5
Ecole de danse
Châtelliers Châteaumur
20h30,
Echiquier

Dimanche 7
Portes ouvertes du
Centre de Secours
10h-18h

Mercredi 10
Collecte de don du sang
15h30-19h30,
La Flocellière

Vendredi 12
Séance bébés lecteurs
10h30,
bibliothèque

Vendredi 12
Ecole de musique
20h30,
Echiquier

Samedi 13
Les Côtes Pouzaugesaises

Samedi 13
Ecole de Danse
Saint Mesmin
20h30, Echiquier

Mercredi 17
Collecte de don du sang
15h30-19h30,
Montournais

Vendredi 19
Fête de la Musique
Centre-ville

Samedi 20
Kermesse Ecole
Notre Dame
du Vieux Pouzauges
à partir de 15h

Vendredi 26
Ecole de danse
Pouzauges
20h30, Echiquier

Samedi 27
Fête des
écoles publiques
à l'Ecole Française Dolto

Samedi 27
Kermesse de l'école
Le Donjon

Dimanche 28
Journée des Moulins